



## ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

Latillé, mardi 20 octobre 2009

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 16 OCTOBRE 2009

Adhérents présents : Colette CHANFREAU, Arlette PRUVOT (Présidente), Michel CACAULT (Trésorier) & Pierre PRUVOT.

Mairie : Simon BRIE (Maire de Latillé), Régis BRAULT (1<sup>er</sup> adjoint) & Florence MARMAIN (2<sup>ème</sup> adjointe).

~~~~~

L'association « Les Amis du bourg » désire être active dans la qualité de vie de notre commune, pour l'amélioration de l'image de notre bourg, de son développement en respectant l'environnement et la sauvegarde du patrimoine paysager et architectural.

Début de la réunion : 17 heures 15

A l'attention de Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire,

Michel CACAULT s'est fait le porte-parole de notre association lors de cette réunion. Nous voudrions vous faire part de notre profond mécontentement. Après plus d'un an de réunions trimestrielles communes, il n'y a eu aucune évolution positive à la suite des questions posées par l'association. Nous avons eu bien sûr quelques réponses, mais aucune action ne semble avoir été engagée. Seul le « tas de fumiers des Clous » a disparu.

Nous nous demandons s'il y a une réelle volonté du conseil de s'impliquer dans la conservation du peu de patrimoine restant.

Petit rappel de nos questions et constatations :

- Très mauvais entretien général de la commune, toutefois nous reconnaissons le beau fleurissement de Latillé cette année.
- Rue de la Tourette ou chemin de la Tourette : nous attendons toujours le changement de plaque, cela fait un an que nous en parlons, lors de cette dernière réunion du 16 octobre 2009, M. BRAULT, nous a dit quelle était commandée, que croire ? de même que la partie qui s'effondre face à Mme CHANFREAU.
- Réhabilitation du four à chaux.
- La casse sauvage route de Benassay.
- Entretien de chemins pour la promenade (réparation de l'accès à la passerelle du moulin de la Chèze qui permettrait aux femmes avec une poussette ou même aux personnes âgées de continuer leur promenade).
- Demande de réparation du muret de protection de la mare du Lac noir.
- Des chats abandonnés devenus sauvages ou errants en constante augmentation.
- Etc.

Devant ce laxisme, nous nous demandons s'il est toujours opportun d'avoir des réunions trimestrielles.

Monsieur le Maire, nous souhaiterions être entendus et participer plus activement sur tous les sujets qui concernent l'aménagement de notre commune.

Nous espérons néanmoins être consultés après l'aménagement de la déviation poids lourds et les travaux du GAZ, quant à la restructuration de la place Robert Gerbier et de ses environs, dès à présent, nous y réfléchissons !

1. **QUESTION** : Suite donnée concernant la maison VIGNAULT – 31 place Robert Gerbier ?

**REPONSE** : La maison est toujours en vente bien que rien en façade le signale, en effet pas de panneau ni d'affiche. La mairie propose de faire à nouveau un courrier à l'UDAF, actuellement tuteur, (au mois de juin, un courrier devait être fait aussi ?), pour faire activer cette transaction, en notant que la maison et son terrain sont à vendre ensemble et non séparément, laxisme du côté mairie !

2. **QUESTION** : Cimetière de voitures, où en sommes-nous ?

**REPONSE** : C'est le flou du côté mairie, les ronciers enveloppent les carcasses de voitures, cela arrange tout le monde, donc on attend !

3. **QUESTION** : Idée d'arboretum ?

**REPONSE** : De la terre a été ramené dans l'environnement du four à chaux, pourquoi faire ? On ne le sait pas encore ! L'idée serait de trouver un chantier d'insertion adulte car cet endroit est jugé « dangereux », éboulement de pierres possible, etc. Il faudrait donc défricher les ronciers, ramener de la terre et pourquoi pas planter un arbre à chaque naissance d'un nouveau né dans la commune qui porterait le nom de cet enfant, bonne idée, à revoir !

4. **QUESTION** : Petit pont à côté du moulin de la Chèze, ne pourrait-on pas faire en sorte qu'une poussette ou même les promeneurs puissent passer par ce très bel endroit, idéal pour la balade ?

**REPONSE** : Ce n'est pas le seul endroit qui est comme ça ! Le petit pont du Lac Noir, etc. c'est difficile car les gens de la ville qui seraient habilités à faire ces quelques réparations ont beaucoup de travail.

5. **QUESTION** : Est-ce qu'il y aura une plantation de haie comme à Chiré en Montreuil où les enfants étaient participants ?

**REPONSE** : Lorsque la déviation poids lourds sera terminée, il y aura une plantation de haies (c'est le Conseil Général qui financera), la mairie ne sait pas pour le reste ....

6. **QUESTION** : « Chemin de la Tourette » et non « rue de la Tourette » où en sommes-nous ? Quelle solution pour le bord du chemin qui s'effondre face à l'habitation de Mme CHANFREAU, qu'attend-on ?

**REPONSE** : La plaque « chemin de la Tourette », a été commandée, on ne sait pas à quel endroit mais cela fait un moment qu'on nous la promet ! (depuis fin 2008, nous en parlons à chaque réunion), Patiente ! Régis BRAULT s'occupe de ce sujet.

Les travaux de remblaiement de l'endroit qui s'effondre sis devant chez Mme CHANFREAU, cela représente un gros travail et un gros investissement, c'est la commune qui doit faire les travaux, celle-ci a demandé trois devis, jusqu'à présent, un seul est en leur possession, attendons patiemment ! À suivre !

**7. QUESTION** : Réhabilitation du four à chaux sis route de Benassay ?

**REPONSE** : Concernant cette question, déjà à l'ordre du jour de notre réunion du 12 juin 2009, il semblerait qu'il soit difficile de trouver un chantier d'insertion adulte, peut-être à Vasles, la mairie se renseignera, attendons !

**8. QUESTION** : A propos de l'entretien des abords de la carrière par M. ROY ?

**REPONSE** : Il s'avère que ces abords sont privé (il y aurait plusieurs propriétaires), la mairie fera tout ce qui sera possible pour continuer à entretenir ce bel endroit, nous y veillerons !

Aparté concernant la déviation poids lourds. Les travaux commenceront en 2010, sûrement fin du 1<sup>er</sup> semestre (le Conseil Général finance en partie le contournement poids lourds, de source sûre : M. le Maire ! coût du chantier : 420.000 €) de même que les travaux des nouveaux aménagements au collège Arthur Rimbaud (dernière minute : en suspend !). Ensuite, il y aura une plantation de haies de chaque côté de cette route.

L'association « Les Amis du Bourg » sera consulté pour le futur aménagement de la place et des rues du Docteur Roux jusqu'à la fin de la rue de la République, il faut que nous y réfléchissions dès à présent, tout ceci ne pourra avoir lieu qu'après la déviation et le GAZ, qui arrivera par la route d'Ayron d'abord (travaux : en cours).

Nous pensons faire une réunion publique dans les prochains mois, afin d'établir un questionnaire concernant l'aménagement de la place Robert Gerbier et les rues attenantes après le contournement PL, tous les habitants de Latillé seront concertés pour ces aménagements nouveaux.

Arrêt de l'utilisation de désherbants dans Latillé !!

Résumé des réponses à d'autres questions : Des riverains proches de la caserne des pompiers se plaignent de nuisances causées par la sirène : le matin de bonne heure et parfois la nuit, le samedi et le dimanche compris ?

Réponse : la sirène ne fonctionne et depuis quelques temps que le jour, la nuit et le week-end : les pompiers sont appelés par BIP.

Le lavoir des trois Fontaines a été nettoyé !

Débats clos à 19 heures ce vendredi 16 octobre 2009, pas de réunion prochaine de prévue avec la mairie.

Un dernier mot : il serait souhaitable que chacun d'entre vous, nous soumette les sujets que vous souhaiteriez voir abordés compte-tenu de la réunion trimestrielle que nous

avons avec les représentants de la mairie. Il serait bon aussi d'être plus nombreux lors de nos réunions pour connaître les différents points de vue.

Avant de terminer : Nos amitiés sincères à Edouard, Hervé, Marie-Laure SICOT et leur famille, en effet, Madame Simone SICOT nous a quitté le 2 octobre 2009, de tout cœur avec vous.

Ceci étant le dernier compte-rendu de l'année 2009, l'association vous souhaite à toutes & tous, de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année. A très bientôt.

Mme Arlette PRUVOT  
Présidente « Les Amis du Bourg de Latillé »



P.J. : un bulletin de renouvellement d'adhésion pour ceux qui ne l'on pas encore fait.